



Paris, le 11 janvier 2023



à

M. Jean-Marc MERRIAUX

Directeur général de la MLF

Mission laïque française

9 rue Humblot

75015 PARIS



Monsieur le Directeur général,

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse, pendant la concertation avec le gouvernement, de proposer d'autres solutions de financement. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023. Cette date syndicale donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites, dans la durée.

La FSU, avec l'intersyndicale, appelle l'ensemble des personnels à combattre de toutes leurs forces ces mesures brutales et injustes contre nos retraites, dont l'application constituerait une immense régression des droits que rien ne justifie, sinon l'idéologie du moins-disant social. Cette première journée doit être la plus massive possible dans tous les secteurs d'activités.

Pour rappel, à la Mission laïque française, nous dénonçons également le refus de maintenir le dialogue social institutionnel en mettant fin unilatéralement à la consultation des représentants élus des personnels en CCP. Nous dénonçons également l'attitude de mépris envers les personnels ainsi que le non-respect de ses propres textes par la Direction générale en procédant à des non-renouvellements de détachement dans des conditions absolument scandaleuses.

Ces décisions unilatérales font disparaître l'unique espace de dialogue social de la MLF ; elles constituent une démission de la part de l'employeur ainsi qu'une remise en cause du droit fondamental des personnels à être représentés auprès du siège en totale contradiction avec les valeurs de cette association.

Cette fuite en avant vers un fonctionnement vertical remet en cause la place d'opérateur privilégié dans le réseau d'enseignement français de l'étranger.

Par la présente, les syndicats hors de France de la FSU déposent un préavis de grève de 24 heures sur l'ensemble du réseau Mission laïque française pour la journée du jeudi 19 janvier 2023.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos respectueuses salutations.



Bruno RIBARD
SNUipp-FSU Hors de France



Patrick SOLDAT
SNES-FSU Hors de France



Anthony DELTOUR
SNEP-FSU Hors de France